Avec la Prime vélo, Annemasse Agglo vous fait économiser jusqu'à 500€ !

La Prime vélo est une opération lancée par Annemasse Agglo du 1er juin au 31 août 2021 afin d'aider les personnes qui souhaitent acquérir un vélo. Les futurs cyclistes ont le choix : vélo électrique, classique, cargo, pliant… Cette prime a été conçue pour s'adapter aux besoins du plus grand nombre !
Annemasse Agglo réduit votre facture de 50€, 100€ ou 300€ en fonction du type de vélo que vous souhaitez acheter. Pour l'achat d'un vélo électrique, vous pouvez même économiser jusqu'à 500€ en cumulant la prime de l'État de 200€ et la prime d'Annemasse Agglo de 300€.
Les mobilités douces telles que le vélo ou la marche représentent une alternative forte et durable pour réduire les émissions de polluants dues notamment à l'usage de la voiture.
Car oui, rouler à vélo a un impact positif sur vos dépenses et temps de trajet (en heure de pointe, rouler à vélo est souvent plus rapide qu'en voiture) mais aussi sur l'air que nous respirons.

La mise en place de cette prime est rendue possible grâce à la participation des vélocistes partenaires et de TAC Mobilités, notre opérateur de toutes les mobilités qui anime le réseau de transport sur le territoire.

Du 1er juin au 31 août, bénéficiez de la Prime vélo !

	ÉLECTRIQUE NEUF	CLASSIQUE OU PLIANT NEUF	CLASSIQUE OCCASION	CARGO CLASSIQUE OU ÉLECTRIQUE NEUF
MONTANT DE L'AIDE	300€ *	100€	50€	300€
MONTANT D'ACHAT DE VOTRE VÉLO	De 1 000€ à 4 500€	mini. 200€	mini. 100€	mini. 1 000€

* Offre cumulable avec la prime de l'État d'une valeur de 200€.
Le dispositif « Prime vélo » dispose d'une enveloppe budgétaire allouée de 100 000€.
Au-delà de cette somme, les primes ne pourront plus être délivrées.

Pour qui ?

- Vous êtes **habitant d'Annemasse Agglo** et vous êtes **majeur**,
- Vous justifiez d'un revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 30 000€ sur l'année 2019. Une seule prime est octroyée par foyer,
- Vous formulez votre demande d'aide **entre le 1er juin et le 31 août,**
- Vous achetez votre vélo chez un vélociste **partenaire** de l'opération.

Où acheter votre vélo ?

ANNEMASSE
VÉLOS VENZIN
7 rue du Dr Favre
> *Vélos avec ou sans assistance électrique neufs, vélos classiques d'occasion.*

ECO'BIKE
16 rue du Clos Fleury
> *Vélos électriques neufs dont vélos cargo.*

DÉCATHLON ANNEMASSE
14 rue de la Résistance
> *Vélos électriques ou classiques neufs, vélos classiques d'occasion.*

ÉTREMBIÈRES
GO SPORT
Centre commercial Shopping Etrembières
21 rue de l'Industrie
> *Vélos électriques ou classiques neufs.*

CRANVES-SALES
GREENTRACK
1063 route des Tattes de Borly
> *Vélos électriques neufs dont vélos cargo, vélos classiques ou pliants neufs.*

VILLE-LA-GRAND
VÉLOLAND
3 rue de Montréal
> *Vélos électriques dont vélos cargo.*

INTERSPORT
2 rue de Chantemerle
> *Vélos électriques, classiques ou pliants neufs.*

AMBILLY
EN VILLE À VÉLO
12 rue des Négociants
> *Vélos classiques d'occasion.*

Comment ?

Pour bénéficier de la prime, il vous suffit de :

1 • Télécharger et compléter le dossier « **Prime Vélo** » sur le site web d'Annemasse Agglo *(règlement et attestation accompagnés d'une copie de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, de votre avis d'impôt sur les revenus 2019)*
2 • Choisir votre **vélociste**
3 • Transmettre votre dossier au vélociste qui établira **un devis** pour l'achat de votre vélo (sous réserve qu'il soit disponible en stock). Il transmettra l'ensemble des éléments à notre opérateur TAC Mobilités qui étudiera votre dossier.
4 • **Attendre l'accord de subvention** qui vous sera communiqué par votre vélociste.
5 • **Acheter votre vélo à prix réduit grâce à la Prime Vélo !** La prime sera déduite directement du montant de votre facture.

TAC Mobilités répond à vos questions

tac MOBILES DE TOUTES FAÇONS

Vous souhaitez des renseignements sur la Prime vélo ou connaître l'avancement de votre dossier ? TAC Mobilités répond à vos questions :

Prime-velo@ratpdev.com

Roulez à vélo avec TAC Mobilités

SÉCURISER VOTRE VÉLO
Depuis janvier 2021, le marquage vélo est devenu obligatoire pour l'achat d'un vélo neuf afin de vous aider à retrouver votre vélo en cas de vol. Votre vendeur doit donc vous fournir un vélo numéroté. Si vous possédez déjà un vélo, TAC Mobilités propose un service de marquage bycicode pour seulement 8€.

STATIONNER VOTRE VÉLO
2 parcs à vélos sécurisés de 100 places sont situés en gare d'Annemasse. Annemasse Agglo aménage un 3e parc à vélos à la douane de Moillesulaz. Les parcs à vélos sont ouverts à tous, pour y accéder il vous suffit de souscrire à un abonnement parc à vélos.
Pour les abonnés des transports en commun, cette offre est gratuite (zone 210 et zones 210+10).

ENTRETENIR VOTRE VÉLO
Des ateliers vélos sont organisés régulièrement pour apprendre à réparer votre vélo !

LOUER UN VÉLO
Vous souhaitez louer plutôt qu'acheter? Avec son service VéloTAC, TAC Mobilités vous permet de louer un vélo classique, électrique ou pliant au mois à des prix attractifs.

Toutes les informations sur
www.tac-mobilites.fr

Deux grands axes cyclables au cœur de notre Agglo

La voie verte du grand Genève

Le réflexe vélo pour aller au travail, à l'école, chercher le pain ou faire quelques courses… Au total, ce sont 12 km cyclables entre Bonne et Annemasse.

Bientôt, la ViaRhôna

20 km de pistes cyclables qui traverseront 8 communes du territoire ! Machilly, Saint-Cergues, Juvigny, Ville-la-Grand, Annemasse, Ambilly, Gaillard, Etrembières.

Trouvez votre itinéraire avec l'application géoVélo !

graph. : clémentine Breed design - photos : Shutterstock

Rouler à vélo, c'est bon…

Pour votre santé

Rouler à vélo, c'est prendre soin de votre corps. En pédalant, vous limitez les risques de développer des maladies graves telles que les maladies cardiovasculaires.

Pour votre portefeuille

Rouler à vélo, c'est faire des économies. En pédalant, vous vous affranchissez de toutes les contraintes financières liées à la voiture (entretien, plein d'essence…)

Pour l'environnement

Rouler à vélo, c'est contribuer à améliorer la qualité de l'air que nous respirons. En pédalant, vous faites un geste fort pour réduire les émissions de polluant.

Pour votre agenda

Rouler à vélo, c'est mettre votre temps de trajet à profit. En pédalant, vous ne perdez plus de temps dans les bouchons et en plus vous faites du sport.

VILLES RESPIRABLES — MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

tac MOBILES DE TOUTES FAÇONS

Annemasse Agglo
Annemasse - Les Voirons Agglomération

Oubliez la voiture, on réduit votre facture !

Jusqu'à **-500 €** Pour l'achat d'un vélo*

PRIME VÉLO
www.annemasse-agglo.fr

* Du 1er juin au 31 août, Annemasse Agglo vous aide à acquérir un vélo électrique, classique ou cargo.
Pour un vélo électrique, vous pouvez obtenir jusqu'à 500€ d'aide, en cumulant la prime d'Annemasse Agglo et la prime de l'État.
Offre soumise à conditions.

Annemasse Agglo
Annemasse • Les Voirons Agglomération